



- Parc Expo

L'éditorial d'Yves Veyrier

Secrétaire général

Chères et chers camarades,

Vous y êtes. Nous y sommes!
Bienvenue à ce XXV^e congrès confédéral.

Il est votre congrès, celui des syndicats qui vous ont donné mandat pour les représenter. Durant ces cinq jours, débattiez, argumentez, critiquez, contestez, approuvez, faites-le librement, sans crainte. Ici, la parole est libre, contradictoire, respectueuse, fraternelle. C'est la richesse de notre indépendance. Puis viendra le temps de définir, dans le cadre des résolutions, la politique syndicale revendicative pour le mandat à venir.

Par votre seule présence, par vos débats, vous allez démontrer, à la face de tous, qu'il faut compter – et qu'il faudra compter – sur Force Ouvrière, sur notre engagement collectif à œuvrer pour le progrès et la justice sociale.

Un salut à nos invités internationaux, qui sont la marque de notre engagement sans faille pour la solidarité ouvrière.



PHOTOS: F. BLANC

Au terme de ce congrès, une équipe va se mettre en place, du Bureau confédéral et de la Commission exécutive, avec la commission de contrôle et celle des conflits. Elle sera celle du rassemblement, de l'ambition et de l'esprit de conquête pour l'émancipation des femmes et des hommes, des travailleurs.

Faisons qu'au sortir de ce congrès, nous soyons fiers de notre confédération, fiers de notre engagement syndical, déterminés à porter haut et fort cette fierté, les couleurs de Force Ouvrière, déterminés à convaincre, autour de nous, du rôle du syndicat, de notre syndicat, et de l'importance d'y prendre part.

SOMMAIRE

- À Rouen, nous sommes 3000 participants. « Organiser un congrès, c'est une belle aventure collective » (p. 2-3)
- Flash-back sur notre activité syndicale, intense et déterminée (p. 4-5)
- L'ADN de FO c'est aussi la solidarité syndicale internationale (p. 6-7)
- Naissance de la CGT-FO, l'aventure commence en avril 1948 (p. 8)



« Organiser un congrès, c'est une belle aventure collective »

Accueillir le congrès confédéral à Rouen, l'idée a émergé il y a deux ans dans la tête de l'équipe de l'UD FO de Seine-Maritime. Début 2019, la fédération SPS-FO avait tenu son congrès au Parc des expositions, avec 2 500 personnes. « On avait alors vu qu'il était possible de rajouter 1000 personnes dans la salle », explique Yanis Aubert, secrétaire général de l'UD. Surtout, il y a eu l'incendie en septembre 2019 de l'usine Lubrizol. « Cet événement traumatisant est encore dans toutes les

mémoires, poursuit Yanis Aubert. Organiser le congrès ici permettait de montrer que Rouen n'est pas qu'une ville polluée et de la faire rayonner de manière positive. »

Le projet a été adopté par la CE de l'UD et 223 camarades enthousiastes, du public comme du privé, se sont portés volontaires pour participer à l'organisation.

Trente-deux palettes d'eau

La préparation du congrès aura pris dix-huit mois, en lien étroit avec la confédération : organisation de la salle, emplacement

des stands, éventuels partenariats, préparation des repas, recherche de fournisseurs pour la vente de produits régionaux, logistique... Ainsi, trente-deux palettes d'eau, soit 52000 bouteilles, ont été livrées pour la semaine du congrès.

L'activité est montée crescendo jusqu'au grand rush du lundi 30 mai au matin, avec l'arrivée des congressistes et des invités. « Quand on s'est lancés, on ne s'attendait pas à autant de travail, c'est du boulot et du stress, mais ça nous change du quotidien et c'est une belle aventure collective », se félicite Yanis Aubert. **Clarisse Josselin**



PHOTOS : F. BLANC

Devant le Parc des expositions de Rouen, une centaine de militants parmi ceux chargés, entre autres, d'accueillir les participants au XXV^e congrès de Force Ouvrière.

inFO militante, journal de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé dans la clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Résistance Ouvrière*, devenu par la suite *Force Ouvrière*, puis *FO Hebdo*. Directeur de la publication : Yves Veyrier. Secrétaire confédéral chargé de la presse : Cyrille Lama.



Encres à base d'huiles végétales et papier issu de la gestion durable des forêts

Rédaction en chef : V. Forgeront.
Rédaction : E. Hiesse, C. Josselin, F. Lambert, M. Pourcelot.
Secrétariat de rédaction/maquette/photos : F. Blanc, M.P. Hamon, O. Le Trouher.
Conception de la maquette : V. Pfohl.
A également contribué à ce numéro : C. Chiclet.

Abonnements : V. Rigaut. Mél. : vrigaut@force-ouvriere.fr
Imprimé par P. IMAGE, Paris.
Commission paritaire : 0926 S 05818 – ISSN 2647-4174
Dépôt légal mai 2022.

Force Ouvrière – 141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 01 40 52 84 55 – Mél. : linfomilitante@fopresse.fr
Site : <https://www.force-ouvriere.fr>

XXV^e congrès FO

Bienvenue aux 3000 participants

FO travaillait déjà en janvier 2021 à l'organisation du congrès... Et tout est prêt pour l'accueil des 3000 participants, dont 2000 délégués, les invités, les trente-cinq exposants (sans compter le stand confédéral, celui de l'UD et la boutique FO), le staff d'organisation, dont une soixantaine de personnels de la confédération... En amont ils avaient mis sous pli le rapport d'activité (136 pages, 13 500 exemplaires) réalisé par les différents secteurs confédéraux.

« C'est valorisant pour une ville... »

L'effectif du congrès nécessitait un lieu adapté, avec possibilité de restauration et dans une ville offrant infrastructures de transport et capacités hôtelières d'ampleur. On parle de 15 000 nuitées et autant de repas... Le choix

s'est porté sur le Parc des expositions, appartenant à la collectivité territoriale de Rouen. En lien avec le site, FO a, entre autres, travaillé à l'aménagement des salles et au matériel nécessaire, y compris celui à acheminer depuis Paris. Trois camions ont fait le trajet ce week-end. « *La conf' se déplace pendant une semaine* », explique l'assistante confédérale, Patricia Vidalain, quatre organisations de congrès à son actif. « *C'est valorisant pour une ville d'accueillir un tel congrès* », souligne le trésorier de FO. Sur le site, tous les paiements se feront par carte bancaire, précise Patrick Privat. FO a par ailleurs négocié la gratuité des transports urbains. et les restaurants resteront ouverts plus tardivement. Quant à la Ville de Rouen, elle prête les urnes de vote, à rendre rapidement, élections législatives obligent!

Valérie Forgeront

« Je suis très fière que le congrès se passe chez nous »



« *Le congrès de FO est inscrit depuis longtemps dans l'agenda de ma maman, elle sait qu'elle va devoir garder mes enfants pendant sept jours* », glisse

en riant Violaine Julie, 42 ans, gestionnaire de pensions d'invalidité à la CPAM. Adhérente à FO depuis 2016, elle est secrétaire du syndicat des organismes sociaux de Seine-Maritime. Comme plus de deux cents camarades, elle s'est portée volontaire pour participer à l'organisation du congrès.

« L'union départementale s'y prépare depuis un an »



Son nom s'est imposé sitôt l'UD FO de Seine-Maritime choisie pour accueillir le congrès confédéral.

Pour assurer l'organisation locale, qui mieux que le secrétaire général adjoint, Quentin Quemener, chargé

des manifs, des événements et du développement? De surcroît, un pro de la maintenance (il la coordonne sur le site Rhenus Logistics de Grand-Quevilly où il travaille) et une figure de la relève syndicale, 37 ans à peine. « *Ça tombait sous le sens* », sourit le Normand, sans mégo-ter son plaisir : « *Cette expérience n'arrive qu'une fois dans la vie d'un militant* »,

s'enthousiasme-t-il, affichant une imperturbable sérénité.

Tout est prêt

« *L'UD s'y prépare depuis un an. Ce congrès, c'est un plaisir. Tout est prêt.* »

Le ballet des fournisseurs, le planning des militants locaux dédiés à l'organisation, l'accord de la Métropole pour élargir les plages horaires de circulation des bus... Tout juste prévoyait-il « *une semaine de rush* » pré-congrès, pour les ultimes livraisons et la préparation des salles. « *Je ne suis pas stressé* », assure-t-il, connu pour son investissement, résultats à l'appui. Chez Rhenus Logistics France, il a fait de FO le syndicat majoritaire en seulement quatre ans.

Élie Hiesse

Sur le pont non-stop

Jusqu'à présent, la militante avait donné des coups de main occasionnels à l'UD. Mais avec sa mission de responsable de l'accueil des congressistes et du vestiaire, elle est sur le pont non-stop depuis le samedi 28 mai. « *Ce sera le gros rush à l'ouverture mais nous serons prêts, assurait-elle en amont du congrès. Je suis très fière qu'il se passe chez nous. On ne va pas compter nos heures pour que tout le monde soit bien reçu.* »

Même si elle a déjà participé au congrès confédéral de Lille ainsi qu'à deux congrès de la FEC-FO, Violaine est restée impressionnée par la taille de la salle lors d'une visite du Parc des expositions, début mai. « *Un congrès, c'est à vivre au moins une fois dans sa vie* », affirme-t-elle.

Clarisse Josselin

Flash-back sur notre activité sy

Évoquer l'actualité sociale de ces dernières années, c'est forcément s'attarder sur les conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale inédite que les travailleurs ont pris de plein fouet dès le début 2020. FO a œuvré pour leur protection, pour leurs emplois, droits et libertés syndicales, et plus que jamais pour une reconnaissance du travail par la hausse du salaire. Elle s'est opposée à la poursuite de contre-réformes, a exigé des moyens pour les services publics, a milité pour une réindustrialisation d'ampleur et l'arrêt de cadeaux sans contrepartie aux entreprises, désastreux pour les comptes publics... FO, qui a conforté son audience, n'a eu de cesse de faire aboutir ses revendications.



SÉCURITÉ DE LA SANTÉ

Le gouvernement contraint d'apporter de premières réponses
Ce protocole ne sera pas un « *solde de tout compte* », prévenait la SPS-FO en signant le Ségur de la santé le 13 juillet 2020, après trois mois de négociations entre syndicats et gouvernement, cela sur fond de crise Covid révélant au grand jour le manque de moyens de l'hôpital public. FO l'avait dénoncé bien avant la crise et demande toujours, entre autres, des effectifs supplémentaires. Si nombre d'agents de l'hôpital, des Ehpad, et certains dans la santé privée, ont obtenu une revalorisation des carrières et des rémunérations (dont le complément de 183 euros), depuis FO a dû batailler avant de décrocher l'extension des mesures à d'autres personnels. Reste encore des milliers d'« oubliés » dans les secteurs du social et du médico-social.

V. F.

HAUSSE DES SALAIRES

FO ne cesse de batailler
Avant, durant et en sortie de crise, FO n'a eu de cesse de revendiquer une augmentation conséquente des salaires. Cela doit passer notamment par un coup de pouce au Smic – le dernier date de 2012 – et par la hausse de la valeur du point d'indice dans la fonction publique. Sur le terrain, pour se faire entendre des employeurs dans un contexte d'inflation galopante, les salariés se mobilisent de manière très déterminée et souvent inédite. À côté des revendications salariales, beaucoup exigent aussi davantage de considération, avec de meilleures conditions de travail et une meilleure qualité de l'emploi. Cela concerne particulièrement les métiers de la « deuxième ligne ».

C. J.

REPRÉSENTATIVITÉ

FO confirme sa troisième place
À l'issue de la mesure d'audience syndicale pour le cycle 2017-

2020, en mai 2021, FO a confirmé sa troisième place au niveau national et interprofessionnel, avec 15,24 % des voix. Au niveau des branches, FO a par exemple conforté sa première place dans les pharmacies d'officine et conquis la deuxième place dans les transports urbains. Elle a également retrouvé sa représentativité chez les assistantes maternelles. En décembre 2018, à l'issue des élections dans la fonction publique, FO avait déjà confirmé sa première place à l'État et conquis la deuxième place dans l'hospitalière. L'objectif est de faire au moins aussi bien lors du prochain scrutin, en décembre 2022.

C. J.

ASSURANCE CHÔMAGE

L'exécutif impose sa réforme injuste
La réforme de l'Assurance chômage, combattue par FO durant de longs mois, est entrée pleinement en application au 1^{er} décembre 2021. La

ndicale, intense et déterminée

confédération avait notamment saisi le Conseil d'État qui lui a donné raison par deux fois, en novembre 2020 et juin 2021, contraignant l'exécutif d'abord à revoir sa copie, puis à retarder son agenda. Selon l'Unédic, ce durcissement des règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi pourrait impacter plus de 1,2 million de salariés, qui verraient leur allocation journalière baisser, en moyenne, de 17%. FO voit dans cette réforme une « *trappe à bad jobs* », qui va conduire à accroître le nombre de travailleurs pauvres.

C. J.

CRISE COVID

« FO n'a jamais confiné ses revendications »

FO s'est élevée, dès la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020, contre les « *dispositions d'exception* » remettant en cause « *un dialogue social fondé sur le respect des libertés syndicales* ». Elle a contesté les ordonnances impactant le droit du travail (dérogations sur les congés, la durée du travail...) et appelé au respect de la négociation collective. Demandant, entre autres, que l'activité partielle (financée par l'État et l'Unédic) soit conditionnée à l'interdiction des licenciements, elle a bataillé pour la protection, notamment sanitaire, des salariés, pour leurs droits et pour que la reconnaissance de leurs efforts passe par une hausse de salaire et non des primes aléatoires et facultatives.

V. F.

DÉSINDUSTRIALISATION

La pandémie a révélé l'urgence d'investissements FO le dénonçait depuis des années, la pandémie a confirmé la désindustrialisation et son péril pour la souveraineté nationale. Depuis, l'exécutif a décidé d'investissements. Le plan de relance de septembre 2020 a entériné la baisse de 20 milliards d'euros sur deux ans des impôts de production des entreprises et soutient la localisation d'activité (780 projets). Annoncé fin 2021, « *France 2030* » prévoit, lui, 34 milliards d'euros en cinq ans pour les filières d'avenir. Pour FO-Métaux, ces « *investissements ne représentent que 0,15% du PIB par an, jusqu'en 2030. Il faut aussi soutenir les secteurs traditionnels et conditionner les investissements à des engagements de créations d'emplois et de production en France* ».

E. H.

« QUOI QU'IL EN COÛTE »

Les entreprises massivement aidées et sans contrepartie Réduire la dépense publique sous le seuil des 3% de PIB était le credo d'avant la pandémie. Bilan : des services publics mis en péril par l'assèchement de leurs moyens, dénonçait alors FO, pointant aussi une fiscalité bénéficiant aux plus aisés et la poursuite d'exonérations d'ampleur aux entreprises, privant ainsi les comptes publics de recettes (plus de 100 milliards par an). Revirement par la crise Covid : le 12 mars 2020, l'exécutif annonçait le « *quoi qu'il en coûte* », soit un plan de soutien à l'économie (loi du 23 mars). Ce plan (plusieurs dizaines de milliards d'euros), axé sur une aide publique massive aux entreprises, ne leur a toutefois imposé ni contrôle ni contrepartie, notamment sur l'emploi, n'a cessé de contester FO.

V. F.

RÉFORME DES RETRAITES

FO en tête de la contestation dès l'automne 2019

Avec 15 000 militants le 21 septembre 2019 à Paris, le meeting FO fut le premier moment fort de l'opposition au projet de régime universel par points, que l'exécutif voulait voir voté d'ici à l'été 2020. FO, en force dans les cortèges des dix journées nationales de mobilisation, prendra ses responsabilités pour le faire reculer. Elle avait œuvré pour l'unité d'action syndicale. De leur côté, FO-UNCP, à la RATP, et FO-Cheminots avaient lancé un appel – décisif – à une « *grève illimitée à compter du 5 décembre* ». Le 29 février 2020, usant du 49-3, l'exécutif imposait son projet à l'Assemblée, avant de le suspendre mi-mars. Alors qu'un projet de réforme revient sur la table, FO prévient : « *Sur la retraite à 65 ans, il n'y a rien à négocier.* »

E. H.



PHOTOS: F. BLANC



Ce sont des camarades du Brésil, du Maroc, d'Espagne, du Gabon, d'Afghanistan... Par leur présence au XXV^e congrès de FO, ces militants, œuvrant au sein des syndicats de leurs pays ou des organisations syndicales internationales, soulignent la solidarité entre les travailleurs de tous les continents.

Au Maroc, les syndicats obtiennent une hausse du salaire minimum

Mohamed El Wafy est secrétaire national de l'Union marocaine des travailleurs (UMT) – première force syndicale du Maroc – il est chargé de la communication et des relations internationales. Il est également chef de département de la postproduction chez Soread-2M, deuxième chaîne de télévision du Maroc, et coordinateur de la Fédération nationale du journalisme, de l'information et de la communication, affiliée à l'UMT.



© UMT

Au Maroc comme en France, la question du pouvoir d'achat des ménages face à la flambée des prix est au cœur des revendications syndicales. Outre les conséquences de la pandémie, le pays connaît sa plus grave sécheresse depuis trente ans. « Et pendant dix ans, nous avons eu un gouvernement avec qui le dialogue social n'était que de façade », explique Mohamed El Wafy.

Un accord signé le 30 avril

La contestation sociale s'est accrue début 2022. Le nouveau gouvernement, élu à l'automne, a ouvert des négociations. Un accord social tripartite a été signé le 30 avril par trois centrales, dont l'UMT et la confédération patronale CGEM. Il acte des avancées importantes : hausse du salaire minimum dans le privé et le public, alignement progressif du salaire minimum des agriculteurs sur le Smig ou encore assouplissement des conditions pour bénéficier d'une pension vieillesse.

Clarisse Josselin

L'ADN de FO c'est au

FO a toujours inscrit son action dans la solidarité syndicale internationale et de longue date a tissé des liens étroits d'amitié avec les

syndicats d'autres pays, en Europe et au-delà. C'est donc tout naturellement que des camarades, plus d'une quinzaine, militants dans leurs

Antônio de Lisboa Amâncio Vale : résister face « aux attaques néolibérales »

Secrétaire des relations internationales à la CUT Brésil (Centrale unique des travailleurs), Antônio de Lisboa Amâncio Vale préside son Institut de coopération, qui soutient des projets de formation syndicale en Amérique latine et en Afrique. Depuis 2014, ce professeur d'histoire-géographie est également membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT).



© CUT

Des mobilisations contre la politique d'austérité

Il y a un an, en amont de la plénière de sa 109^e conférence annuelle, la CUT y dénonçait l'exécutif brésilien pour ses atteintes aux droits des travailleurs, de la persécution de syndicalistes aux violations des conventions 98 et 154 sur le droit de négociation collective et à se syndiquer. Depuis l'élection fin 2018 du président

Jair Bolsonaro, la CUT est fer de lance des mobilisations contre sa politique d'austérité (assortie d'une réforme des retraites), de privatisations et de dérégulation du droit du travail. « Il n'y a plus de dialogue social », dénonce le militant, pour qui la solidarité syndicale internationale est cruciale « face aux attaques néolibérales ». Alors que l'inflation a atteint 12,13% fin avril, sur un an, la suppression de la revalorisation automatique du salaire minimum a appauvri des millions de Brésiliens.

Élie Hiesse

ssi la solidarité syndicale internationale

pays et pour certains dans les organisations, telle la CES (Confédération européenne des syndicats) pour Esther Lynch, la CSI (Confédération syndicale internationale) pour Mamadou Diallo, ou encore l'antenne française du BIT (Bureau international du travail, secrétariat permanent de l'OIT, agence tripartite de l'ONU) pour Cyril Cosme et Frédérique Dupuy, prennent part à ce XXV^e congrès de FO.

Unis dans l'action pour les droits des travailleurs

Représentants syndicaux de l'UIL italienne, de l'UGT d'Espagne, de la FGTB belge, de la CUT brésilienne, de l'UMT marocaine, de l'UGTT tunisienne, de la Fesaci Ivoirienne,

de la CNTS sénégalaise... À l'instar de FO, ils portent tous des revendications pour améliorer les droits des travailleurs, entre autres par l'application des normes internationales du travail, notamment des emplois et des salaires décents, le droit à une protection sociale, la possibilité de négocier des conventions pour des droits collectifs, le respect de la liberté syndicale... Certains d'entre eux, aux prises dans leurs pays avec une répression syndicale féroce, et plus largement avec une privation des droits et des libertés fondamentales, tels les camarades afghans, mesurent particulièrement ce que signifie le mot liberté et l'importance d'une force syndicale collective venant en soutien. Bienvenue à eux tous.

Valérie Forgeront



MARCEL CROZET / ILO

Esther Lynch : au cœur du combat pour la hausse des salaires en Europe

Dotée d'une longue expérience syndicale, issue du syndicat irlandais ICTU, elle est depuis 2019 secrétaire générale adjointe de la CES (45 millions de travailleurs représentés). Spécialiste notamment de la négociation collective, de la politique salariale et des questions d'égalité, Esther Lynch a entre autres mené, en 2017, une campagne européenne en ligne intitulée « Les droits sociaux d'abord ». Bien avant la pandémie et ses conséquences sociales, elle avait mené une autre campagne, intitulée « L'Europe a besoin d'une augmentation des salaires ».

La directive très attendue sur les salaires minima

Cette campagne a participé à ce que l'Union européenne place le dossier des salaires en bonne place dans son agenda politique. Une directive sur des salaires minima européens, tou-

jours en cours d'examen, est « attendue par les travailleurs dans l'ensemble de l'Europe », cela « soutiendrait également la reprise », souligne la militante. Sur les vingt-sept pays de l'Union, vingt et un disposent d'un salaire minimum, treize se situant sous le seuil de 1000 euros mensuels, et seulement six à plus de 1500 euros. Tandis que la guerre en Ukraine entraîne une forte hausse des prix, entre autres sur le territoire européen, Esther Lynch rappelle que « les travailleurs ne sont pas la cause de l'inflation, ils en sont les victimes ». Ils ont donc besoin d'une hausse des salaires.



© ELUCES

Valérie Forgeront

La naissance de la CGT-FO

Sur fond de tensions sociales accrues en France, dans un contexte international particulièrement explosif avec les prémices de la guerre froide : c'est dans cet environnement que FO voit le jour.

Début 1947 la France est toujours exsangue, le rationnement est toujours en vigueur et l'inflation mange les salaires. Début février des grèves éclatent dans la fonction publique, la presse et les ports. Le 24 avril, les chaînes de montage de la régie Renault s'arrêtent. Les ouvriers demandent une augmentation de salaire. La CGT, déjà communisée, dénonce cette grève venue de la base. Ces grévistes rejoindront en masse FO quelques mois plus tard. Le 4 mai, Paul Ramadier renvoie les ministres communistes. En juin, des grèves ont lieu dans plusieurs secteurs : boulangerie, SNCF, EDF-GDF, les banques et les mines, contre le rationnement alimentaire. Le 13 novembre 1947, les mineurs du Nord débrayent. Le 19, les métallos suivent. Le 27, la France est paralysée. Le gouvernement rappelle alors 80 000 réservistes tandis que le PCF joue la guerre civile, sans doute sous les ordres de Staline.



L'aventure commence en avril 1948

Léon Jouhaux et ses amis de la minorité du Bureau confédéral notent qu'à l'évidence ces grèves ont un caractère purement politique. Le gouvernement Schuman ne recule pas, le travail reprend le 9 décembre mais le salaire minimum est augmenté. Le vendredi 19 décembre, dans l'après-midi, Léon Jouhaux, Robert Bothereau, Albert Bouzanquet, Pierre Neumeyer et Georges Delamarre remettent leur démission au deuxième secrétaire de la CGT, Benoît Frachon. Les dés sont jetés. L'aventure de la CGT-FO peut commencer. Elle tiendra son premier congrès constitutif les 12 et 13 avril 1948, en pleine guerre froide.

Sa fondation se fera dans la douleur. Dans les usines, les nervis de la CGT stalinisée n'hésiteront pas, au début, à attaquer physiquement des militants de FO. L'organisation a pour le moins démontré la légitimité de son existence. Elle célèbre cette année ses 74 ans...



Christophe Chiclet

Retrouvez les articles histoire sur : www.force-ouvriere.fr/histoire-sociale

DES CONQUÊTES SOCIALES EN QUELQUES DATES

21 mars 1884 : loi Waldeck-Rousseau : reconnaissance des syndicats.
5 avril 1928 – 30 avril 1930 : premières lois sur l'assurance sociale.

7 juin 1936 : accords de Matignon : deux semaines de congés payés, semaine de 40 heures, augmentation des bas salaires de 15%, généralisation des conventions collectives, création de la SNCF (en 1937) avec des billets de train abordables pour les travailleurs.

Juin 1945 (ordonnances des 4-19 octobre) : naissance et mise en place de la Sécurité sociale.
11 février 1950 : loi sur les conventions collectives grâce aux grandes grèves lancées par FO le 25 novembre 1949.
31 décembre 1958 : création de l'Assurance chômage.

Juin 1968 : accords de Grenelle : augmentation des salaires, reconnaissance de la cellule syndicale d'entreprise.
1982 : cinquième semaine de congés payés et semaine de 39 heures.
1983 : retraite à 60 ans.
13 juin 1998 : lois sur les 35 heures.